

**Question orale concernant l'aide à apporter
aux personnes déplacées du fait de la guerre en Ukraine.**

Conseil Municipal du 24 Mars 2022

Monsieur le Maire,

Chacun se sent concerné par ce qui se passe en Ukraine et souhaiterait pouvoir agir pour aider ces populations en très grandes difficultés. Nous avons pu voir que la ville de Châtenay a répondu à l'appel de l'association des maires de France en organisant une collecte d'objets de 1ère nécessité. L'hôtel de ville affiche aussi les couleurs du drapeau ukrainien et bien sûr nous partageons tout cela. Déjà quelques enfants sont scolarisés dans nos écoles. Nous saluons aussi toutes les actions individuelles qui ont lieu autour de nous : gestion de l'arrivée des réfugiés, accueil à domicile. Comme vous le savez, déjà des Châtenaisiens ont fait le voyage vers l'Ukraine pour rapatrier des personnes.

Nous nous félicitons également de la protection temporaire mise en place par l'Union Européenne pour toutes les personnes déplacées à cause du conflit, résidant en Ukraine avant le conflit, protection qui inclut : 1/ un droit de séjour ; 2/ l'accès au marché du travail ; 3/ l'accès au logement ; 4/ l'aide sociale ; 5/ l'aide médicale ; 6/ un droit à la tutelle légale pour les mineurs non accompagnés ainsi que l'accès à l'éducation. Enfin, d'autres déplacés arrivent, de Biélorussie, et de Russie, il nous faut bien-sûr éviter toute discrimination entre exilés.

Nous savons que la préfecture souhaite que les actions ne se dispersent pas trop afin de pouvoir gérer le mieux possible la prise en charge de personnes, souvent fortement traumatisées, séparées de leur famille, et qui peuvent donc se trouver en détresse psychologique. Nous souhaitons bien évidemment nous inscrire dans ce cadre.

Un membre de notre collectif, qui connaît très bien l'Ukraine et l'ex URSS de par son parcours familial et professionnel, a déjà fait le voyage vers l'Ukraine pour rapatrier un groupe de personnes qu'il héberge chez lui, et est en train d'organiser à distance le rapatriement de plusieurs autres groupes. Il nous explique que les habits, les cosmétiques, les produits d'hygiène et de bien être sont très importants, car les femmes qui fuient l'Ukraine et traversent l'Europe arrivent épuisées, avec très peu de vêtements qui sont des vêtements d'hiver, et rien d'autre. Il y a également beaucoup de futures mamans du fait du bombardement de maternités.

Il a obtenu 4 m3 de produits cosmétiques donnés par une enseigne privée (l'Occitane), et nous savons que la Croix-Rouge est en train de récupérer énormément de choses des grands magasins. Il serait utile d'avoir un point de distribution en petite couronne sud.

- Est-ce que notre ville pourrait accueillir ce point de distribution ?

Mais nous savons aussi qu'il va falloir trouver des solutions d'hébergement, hébergement chez l'habitant dans l'urgence (beaucoup de chatenaisiens y sont prêt), mais hébergement indépendant si possible. Or, l'Union Sociale pour l'Habitat a lancé un appel (1) auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales pour faire en sorte que notre pays prenne sa part dans leur accueil en



proposant l'ensemble des logements HLM libres aux réfugiés ukrainiens forcés à l'exil compte tenu des violences liées à la guerre qu'ils subissent. La ville de Châtenay, dans l'attente d'une rénovation a un parc social important et des appartements vacants en bon état. D'après les chiffres figurant dans le dernier document ANRU sur le nombre de logements libérés suite aux relogements et aux mutations dans le parc social, il y aurait actuellement entre 300 et 500 logements libres sur le parc social de Châtenay.

- Pouvez vous nous préciser le nombre de ces logements qui sont dans un état suffisamment satisfaisant pour héberger des familles réfugiées de ce conflit ?
- Notre ville pourrait-elle répondre favorablement et rapidement à cette demande ?

Enfin, la ville pourrait-elle également proposer à ces personnes des Cours de français (FLE) ? une cellule d'accueil psychologique ? un suivi médical ? des navettes pour Nanterre et prises de rendez-vous groupées pour la préfecture ?

Merci de votre réponse